



fr.chabad.org

Le mois d'Eloul, par lequel l'année s'achève, est connu de tous comme le mois de 'Hechbone Hanéfèche – l'examen de conscience – pour l'année qui est sur le point de se terminer, et de préparation pour l'année qui vient. Cette préparation doit être efficace ; pour qu'elle le soit, elle doit être précédée par un « inventaire » spirituel du passé.

Il est superflu d'ajouter qu'il faut que cet inventaire soit sincère et tienne compte aussi bien des mauvaises actions, des actions inadéquates et des bonnes actions.

Cela, assorti d'une ferme détermination d'amender ce qui a besoin de l'être, de substituer aux déficiences les qualités correspondantes, utilisant au maximum capacités et possibilités, de s'élever à un niveau supérieur à celui de l'année écoulée, et d'avancer de victoire en victoire dans tous les domaines touchant la bonté et la sainteté.

La nécessité de procéder à un tel examen de conscience dans cette période de transition est aussi rendue évidente par le fait que, plusieurs périodes propices ont été spécialement réservées dans ce but à la fin de l'année : **Lire la suite**

– Le mois d'Eloul, comme nous venons de le dire.

– Les douze jours (depuis 'Haï – le 18 – Eloul jusqu'à Roch Hachanah), lesquels, comme on le sait, correspondent aux mois de l'année, et visent à amender chacun de ces mois.

– La fête de Roch Hachanah même, dont la Mitsva spéciale est le son du Choffar ; celui-ci, comme nous l'enseigne notre grand maître Maïmonide, sert aussi comme un appel au réveil et à l'inventaire spirituel.

– Les Dix Jours de Repentance dans leur ensemble ; et particulièrement les sept jours qui relient Roch Hachanah à Yom-Kippour, et correspondent aux sept jours de la semaine : le dimanche destiné à amender tous les dimanches de l'année, le lundi, tous les lundis, et ainsi de suite ; jusqu'à ce que le point culminant soit atteint : le saint jour Yom Kippour.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'examen de conscience doit être sincère, ne laissant rien de ce qui a été accompli et de ce qu'on a manqué d'accomplir. N'oublions pas néanmoins qu'un homme étant, dans ce cas, juge et partie, ne peut être impartial. Là où il est personnellement concerné, trop de subjectivité se mêle pour que son estimation de ses propres actes soit infaillible. L'intrusion de son intellect, l'amour qu'il se porte instinctivement à lui-même, tout cela engendre une tendance à fausser l'examen.

La voie illuminée

De plus, l'intellect humain en général, qui a bien entendu ses limites, ne peut être irréprochable dès lors qu'il s'agit de juger ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. C'est pourquoi Dieu, Créateur de l'univers et de l'homme, connaissant les limites et les difficultés humaines, nous a donné la Torah, appelée « Torah Or » – la Torah est lumière – pour éclairer notre chemin dans la vie. Quand un Juif accepte la Torah et les Mitsvot avec Kabbalath Ol – avec soumission, sans l'intervention de son intellect, il réalise l'unité avec l'Intellect Divin de Torah Or, et voit son chemin tout illuminé ; tout lui devient clair : ce qu'il doit faire comme ce qu'il ne doit pas faire.

Là est la signification des mots « Hachem Ori – D.ieu est ma lumière », au début du Psaume 27, que nous récitons deux fois par jour à partir de Roch 'Hodèche Eloul.

Toutefois, même quand on discerne clairement ce qui est bien et ce qui n'est pas bien, il n'est pas toujours aisé de faire ce que l'on doit, en particulier de le faire à la perfection ; surtout quand il faut pour cela surmonter tant de choses : la limitation de l'intellect humain, la volonté puissante du mauvais penchant et les désirs variés de ce dernier. Il y a, ou plutôt il semble qu'il y ait, des difficultés et des épreuves diverses ; c'est pourquoi tout Juif, même s'il est un Tsaddik, prie chaque matin au commencement du jour en disant : « ne me mets pas entre les mains de la tentation (l'épreuve) » etc. Ici, encore une fois, D.ieu vient à notre secours, à condition qu'une ferme résolution soit prise de faire face à cette épreuve. Tel est le sens de « Véyich'i – ...et mon secours », faisant suite aux mots « D.ieu est ma lumière » dans le verset mentionné ci-dessus.

La transition entre une année et l'autre n'est assurément pas un simple fait de calendrier, la simple addition de douze mois. Son but est certainement d'accroître notre part de bien et de sainteté, et de nous faire accéder à un niveau plus élevé, afin de réaliser un progrès constant et toujours plus rapide, dans la Torah et les Mitsvot. Car, quelque satisfaisante qu'ait été la position précédente – même dans le cas d'hommes de vertu et de piété considérable – elle cesse de l'être dès lors que le progrès s'arrête. Il est nécessaire de faire un effort réel et d'avancer d'un degré à un autre, toujours de plus en plus haut.

Ici, encore une fois, nous devons nous tourner vers Dieu afin qu'Il nous prête la force nécessaire pour progresser régulièrement dans la vie quotidienne, de manière qu'aujourd'hui soit meilleur qu'hier, et demain meilleur qu'aujourd'hui. Tel est le sens des mots « D.ieu est la

force de ma vie », qui figurent dans la suite dudit verset.

Puisse chacun de nous, homme ou femme, faire de son mieux en ce domaine, tant pour son bien propre que pour celui d'autrui, et dans une mesure croissante. Cela nous attirera les bénédictions de D.ieu, dans une « mesure » Divine, c'est-à-dire très généreusement de Sa Main pleine et ouverte, large et sainte.

Puissions-nous voir, dans notre expérience personnelle, l'accomplissement des paroles « D.ieu est ma lumière et mon secours ... la force de ma vie », et que cela se réalise largement, dans la joie et l'allégresse du coeur.

Cela hâtera aussi l'accomplissement de la promesse Divine (comme le dit la suite de ce Psaume) : « Contempler la beauté de Dieu et visiter Son Sanctuaire ... et j'offrirai dans Son Tabernacle les sacrifices de Trouah », dans le Beth Hamikdache qui sera érigé par notre juste Machia'h, lors de notre véritable, totale et rapide Guéoula.

(Adapté de Likoutei Si'hot vol. IX, pp. 457-461)